

MAIRIE DE MEYSSAC
19500 MEYSSAC

PLAN DE FINANCEMENT

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNE DE MEYSSAC

Objet de l'opération : réfection de la voie communale n° 10 de la route du Lavoir depuis la RD 38 jusqu'à Puybier et de la route de Lafont de Pascal jusqu'à la sortie sur la RD38.

Entreprise titulaire du marché : EUROVIA BRIVE
Commencement des travaux : 15 octobre 2020

Montant des travaux TTC : 29898.00 € TTC

Subvention ETAT DETR 2020 : 35 % du montant HT soit 8720.25 €

Autofinancement de la commune : 21177.75 €

Affichage le 15 octobre 2020

